

de mer peut rester exposé sur la grève pendant deux ou trois jours sans se gâter. Si le ministre voulait établir un service donnant aux pêcheurs un débouché sûr pour leur poisson, je suis convaincu qu'ils se donneraient la peine de recouvrir le poisson sur les quais, afin de le garantir des rayons du soleil. Mais si le bateau ne fait que deux voyages par été, l'on n'obtiendra certainement pas de résultat pratique.

L'hon. M. HAZEN: Pour réaliser le projet de mon honorable ami il faudrait trois bateaux, afin de pouvoir aller dans trois directions différentes. Cependant j'examinerai la question. Si l'honorable député veut bien mettre ses propositions par écrit — parce qu'il connaît bien toute la côte — il nous aiderait peut-être à trouver une solution.

M. CHISHOLM: Avec plaisir. Mais j'ai déjà signalé la chose au ministre plusieurs fois, je ne voudrais pas que l'on dise dans mon comté que c'est la première fois que je lui en parle.

L'hon. M. HAZEN: En effet, l'honorable député a déjà discuté cette question dans la Chambre.

M. CHISHOLM: Le bateau serait obligé, il est vrai, d'aller dans trois directions différentes, mais dans des conditions ordinaires le bateau pourrait partir le matin pour Chéticamp et revenir le jour suivant. Il peut certainement faire un voyage par semaine à tous ces endroits.

L'hon. M. HAZEN: Je promets dès maintenant que la chose se fera cette année même si l'on nous garantit une quantité suffisante de chien de mer. Nous ne voulons pas que le bateau fasse un voyage aussi long et nécessairement coûteux, pour quelques tonnes de poisson. Chaque voyage, je n'hésiterais pas à me rendre immédiatement au désir de mon honorable ami.

M. CHISHOLM: Je demanderai aux fonctionnaires du ministère d'avertir les pêcheurs que le bateau se rendra sur la côte et que le Gouvernement achètera leur poisson. Je m'efforcerais alors de les renseigner sur ce qu'ils doivent faire pour vendre leur poisson. Si le ministre donne des ordres en conséquence, j'admets qu'il aura fait tout ce que l'on peut raisonnablement attendre.

M. KYTE: Le village de l'Ardoise, une des stations de pêche les plus considérables de l'est de la Nouvelle-Ecosse, n'est qu'à douze milles de Canso; mais je n'ai jamais entendu dire que les fonctionnaires du minist-

ère, ou aucun employé de l'usine de Canso, soient allés à l'Ardoise dire aux pêcheurs ce que le Gouvernement était disposé à faire en ce qui concerne le chien de mer. La difficulté dont a parlé le ministre pour atteindre Chéticamp, qui se trouve à quarante milles de Canso, ne s'appliquerait pas à la partie du comté de Richmond que j'ai mentionnée.

L'hon. M. HAZEN: Le surintendant des pêches m'informe qu'avant l'ouverture de la fabrique l'automne dernier, M. Lhonnès est allé dans cette contrée, y a vu les gens, et leur a dit que le gouvernement consentait à acheter tout le poisson qu'ils pourraient prendre, et il a appuyé sur l'importance de prendre du poisson. Il a offert d'envoyer le bateau tous les jours s'ils voulaient fournir une certaine quantité de chien de mer, mais ils n'ont pas répondu à cette offre.

M. KYTE: L'Ardoise est un havre sans protection et il ne se fait pas d'opération de pêche à l'automne. On tire les bateaux à terre en septembre, mais en mai, juin, juillet et août, il se fait des opérations de pêche. Si le Gouvernement voulait installer à divers endroits des réservoirs où on pût placer le chien de mer, afin qu'il ne soit pas exposé au soleil, le poisson se conserverait plus longtemps et la nécessité de faire des voyages plus fréquents ne serait pas si impérieuse. L'empilement du chien de mer sur un quai exposé à la chaleur du soleil tend à avarier le poisson.

L'hon. M. HAZEN: On trouve le chien de mer, me dit-on, en grande quantité en septembre. Je vois que le député d'Inverness (M. Chisholm) fait un signe de dénégation, mais telle est mon information. A une certaine époque, lorsque l'on a essayé d'exploiter ces fabriques en juin, juillet et août, on a subi d'énormes pertes, parce qu'il était impossible de s'approvisionner de chien de mer. Si tel est le cas, — et le renseignement m'est donné par mon fonctionnaire ici, — et ne servirait à rien de faire fonctionner une fabrique en été.

M. CHISHOLM: Il est bien possible de trouver quelques chiens de mer en juillet, mais je ne l'ai jamais entendu dire. Août et septembre sont les mois où l'on trouve le chien de mer en bancs, par millier de tonnes.

L'hon. M. OLIVER: Le ministre voudrait-il déposer sur le bureau, à sa convenance, le rapport du professeur Prince sur les lacs dont j'ai parlé?

L'hon. M. HAZEN: Oui.